



LE TAMBOUR

DÉCEMBRE 2022 - N°72

© Nathalie CALLET

édito

Chers Clavetaises et Clavetais,

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas... Cet automne très pluvieux va recharger les nappes phréatiques. Les limitations d'utilisation de l'eau sont enfin levées. D'ici à ce que la pluie se transforme en neige, nous aurons un beau Noël !

Dans les travaux d'hiver, une nouvelle tâche arrive : calculer, projeter un budget, ce qui devient un exercice compliqué – L'inflation impacte les recettes à la baisse et à contrario, la hausse des prix (matières premières, combustibles...) impacte les dépenses à la hausse.

Une amie (et sa petite famille), après avoir obtenu l'un des derniers prêts à la construction à taux bas, m'expliquait réduire la taille de sa maison d'une pièce pour pouvoir continuer à financer les travaux... Difficile à l'échelle d'une commune.

En attendant, les mesures à mettre en place deviennent urgentes. Dans la continuité des actions mises en œuvre en 2015, Bertrand NAUD travaille avec le syndicat départemental d'électricité (SDEER). Ils vont nous chiffrer des scénarios de modifications de l'éclairage public communal et passage total en LED.

Vous avez dit « sobriété énergétique » ? Nous y sommes !

Patrick COMBET, responsable des services techniques avec Xavier LANNELONGUE, Nathalie CONIL et Stéphane BEAUPOUX, adjoints, réunissent des commissions qui se consacrent à une expertise détaillée des économies possibles d'électricité, de gaz, de carburants sur tous nos équipements publics. D'ores et déjà le chauffage est limité à 19°C dans l'école et les bâtiments publics.

Tout projet d'extension ou de rénovation en 2023 devra intégrer systématiquement une « autonomie énergétique maximum » avec l'aide du photovoltaïque, des pompes à chaleur, de la

géothermie ; là où c'est possible...

L'écologie (et la rénovation énergétique) c'est surtout de l'investissement !

A propos d'investissement, quelques informations : d'abord, en lien avec la mobilité, les travaux de la piste cyclable débutent enfin sur l'axe Clavette-La Jarrie, incluant l'arrivée d'un plateau ralentisseur et d'une modification de voirie et du trottoir devant la boulangerie (voir article).

Également côté rue du Chapitre/chemin de la Laiterie, grâce à une cession de terrains, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle va enfin pouvoir moderniser la station de relevage.

Les travaux de la Renaudière ont commencé.

Un appel à devis a été lancé pour la mise en œuvre de la Charte Paysagère.

Le permis de construire de Korian a été déposé auprès des services de la CDA pour la création de logements avec la préservation du château, du parc et des bâtiments (voir article).

Nous vivons dans un beau village - Préservons-le !

Et surtout, surtout, passez de bonnes fêtes de fin d'année au coin du feu de cheminée, ou plutôt devant le poêle ou l'insert et rendez-vous le vendredi 6 janvier à 18h30, à la salle des fêtes pour les vœux...

En attendant, n'hésitez pas à prendre RDV avec nous – Nous sommes toutes et tous à votre écoute.

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette
maire@mairie-clavette.fr



Sommaire

- | | | |
|-----------------------------------|--|--|
| ■ Édito p. 2 | ■ Vie associative communale p.10 | ■ Infos pratiques & commerciales p. 14 |
| ■ Vie communale p. 3 | ■ Expression libre p. 12 | ■ Agenda p. 16 |
| ■ Culture & patrimoine p. 8 | ■ Vie extra-communale p. 13 | |



Une retraite bien méritée !



Après plus de 25 ans de service au périscolaire, une nouvelle aventure attend Claude LEVEQUE.

En effet, Claude, figure emblématique de la mairie de Clavette, vient de prendre sa retraite au 1^{er} septembre 2022. Maintenant, place aux loisirs !!! Elle va pouvoir prendre le temps de jardiner, de bricoler, de profiter de ses petits-enfants et de s'adonner à sa passion pour « la pâte porcelaine » (petit clin d'œil des enfants qui ont eu la chance de partager sa passion lors des Temps d'Activités Périscolaires – TAP – et d'emmener ainsi leurs créations à la maison).

L'ensemble du personnel, les élus, ainsi que l'équipe enseignante tenaient à la remercier sincèrement pour son

professionnalisme, sa disponibilité et son dévouement.

Elle nous manquera beaucoup et manquera aussi aux enfants de l'école. Pour certains, elle les croisera certainement au détour d'une rue sur Clavette.

Nous lui souhaitons de profiter de cette douce liberté qu'offre la retraite, en espérant que les années à venir soient pleines de beaux projets...

Claude, ne nous oublie pas, reviens nous faire des petits coucous de temps en temps !!!

Audrey DENIMAL FLEURY
Françoise RENAUD

Recensement de la population 2023

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population. Les logements et des habitants seront recensés du **19 janvier au 18 février 2023**.



Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population, nécessaires pour développer des projets communaux : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Pour toute information concernant le recensement de la commune, veuillez contacter le 05 46 35 81 57.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, vous pouvez consulter le site le-recensement-et-moi.fr

Source : Insee

Camille PABOIS

Diffusion des réunions des conseils municipaux



Depuis le Covid-19 et les diverses restrictions sanitaires, les réunions du conseil municipal sont diffusées en direct sur la page Facebook « Mairie de Clavette 17220 ». Les vidéos sont

ensuite accessibles sur la chaîne YouTube « Mairie Clavette ».

A noter que depuis le 1^{er} juillet, une nouvelle réforme est entrée en vigueur concernant les règles de publicité et de

conservation des actes des collectivités. Ainsi, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun.

Le compte-rendu des conseils municipaux est annulé et remplacé par la liste des délibérations présentées lors du conseil municipal.

Un procès-verbal est ensuite approuvé lors du conseil municipal suivant et publié après celui-ci.

Camille PABOIS

www.clavette.fr

Mairie Clavette

Mairie de Clavette 17220

Brèves de travaux

Chemin du Chapitre



Octobre : un tronçon de ce chemin vient d'être remis en état, cette partie de la chaussée étant régulièrement inondée en période de forte pluie. Des travaux de renforcement des écoulements par la création d'une noue sur accotement et un reprofilage de la chaussée ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre du syndicat départemental de la voirie.

Chemin du Dognon



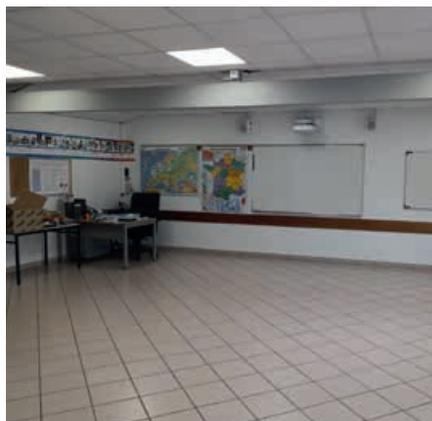
Juillet : l'aménagement de cette portion de voie à la sortie de Clavette en direction de Montroy a été mené à bien. Un plateau ralentisseur et un trottoir ont été réalisés afin de réduire la vitesse et garantir ainsi une plus grande sécurité des riverains et des promeneurs.

Clos de Frênes



Juillet/Août : le réseau d'assainissement a été renouvelé. Suite aux contrôles effectués par le service assainissement de la CDA, des infiltrations d'eau « claires » étaient apparues lors de l'inspection de ce réseau. Les normes de salubrité publique ne permettant plus ce type de tuyau en fibro-ciment, l'ensemble du réseau a été remplacé sous maîtrise d'œuvre du service assainissement de l'Agglomération. La prise en charge financière étant également assurée par la CDA.

École Pierre Perret



Juillet/Août : les 3 dernières classes ne disposant pas encore de tableaux interactifs en ont été équipées et la classe de Monsieur Nicolas LE BOURDIEC a été rénovée par les services techniques communaux.

Xavier LANNELONGUE,
adjoint délégué à la voirie
et aux bâtiments publics

Église

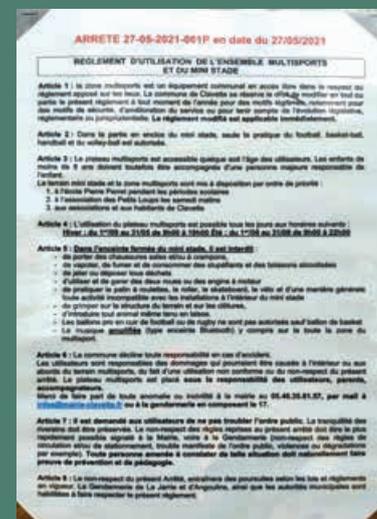


L'entretien des chaises a été réalisé par le service technique communal pendant la période estivale.

Une mise en valeur nocturne par un éclairage intérieur de la rosace du portail, récemment restaurée, a également été mise en place.

Entretien Espace vert communal chemin de la Cave

Une nouvelle signalétique a été apposée aux entrées du parc multisports (City Parc). Un panneau rappelle les différentes réglementations sur cet espace.





Les plantes de nos trottoirs

Définition :

On appelle **plante invasive**, toute plante introduite d'un autre milieu et qui peut engendrer des nuisances (notamment en se substituant aux espèces locales), ou allergènes. Les plantes invasives, peuvent être sauvages ou d'origine horticole (buddleia, phytolaque, oxalis...). Le terme de **plante envahissante** que l'on retrouve également, désigne quant à lui une espèce (exotique ou locale) à fort pouvoir de colonisation par croissance et/ou reproduction rapide.

Quelques conseils :

Il n'est pas aisé de connaître tous ces végétaux, surtout que certaines espèces envahissantes sont bénéfiques pour le jardin. Il ne faut donc pas mettre toutes les espèces invasives dans le même panier ! En revanche, il est judicieux d'abandonner toute plante qui se développe très vite et qui se ressème trop aisément. Toutes les plantes qui présentent ces caractéristiques sont susceptibles de devenir envahissantes.

Merci donc de surveiller le développement de la flore spontanée sur le trottoir situé **devant chez Vous**. Seul le désherbage manuel, mécanique ou thermique est autorisé, le recours à des produits phytosanitaires ou chimiques anciens étant donc proscrit. Un fleurissement adapté au sol et au climat clavetais dont vous assurerez l'entretien est à privilégier.

Exemple d'arbustes invasifs de nos trottoirs : arbre à papillon (*Buddleja davidii*), Sumac (*Rhus typhina*), Paulownia...



La végétalisation des espaces urbains et du bâti

Pourquoi une charte paysagère ?

La Commune de Clavette a souhaité engager une étude en vue de l'élaboration d'une Charte Paysagère.

Ce projet doit répondre à une attente forte pour une élaboration d'un référentiel commun d'aménagement paysager et urbain.

La charte paysagère est un document qui n'est ni réglementaire, ni opposable. Il permet de mieux connaître les caractéristiques du territoire pour être en mesure de les respecter dans les projets d'aménagement communaux.

Un outil pour quoi ?

Pour proposer des outils concrets de plantations dans le cadre des programmes d'urbanisme. C'est une ressource détaillée, qui constitue une référence sur l'ensemble du village et **par quartier**.

Les objectifs :

- Viser à favoriser une culture commune en diffusant les bonnes pratiques en matière de protection et de développement de la végétalisation
- Pérenniser les éléments et aménagements porteurs de nature en ville
- Privilégier des liens paysagers entre les espaces publics et privés
- Rajouter des fleurs et des plantes entre les maisons
- Réduire les îlots de chaleur

- Réduire l'imperméabilisation des sols

Pourquoi désimpermeabiliser ?

L'imperméabilisation a un impact, en premier lieu, sur le développement de la biodiversité (faune et flore).

Parallèlement, elle amplifie le ruissellement des eaux pluviales qui accentue le risque d'inondation et la dégradation du bâti.

Elle agit aussi sur la création d'îlots de chaleur urbains (ICU) par une plus forte absorption et stockage de la chaleur, et une moindre évaporation. Cependant, les effets peuvent être atténués en :

- utilisant des revêtements **perméables** pour les aménagements urbains,
- limitant l'étalement urbain,
- préservant les espaces végétalisés de pleine terre,
- mettant en œuvre des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales.

Un outil à partager :

La qualité des paysages est ce qui nous est donné à voir au quotidien. C'est pourquoi c'est l'affaire de chacun : habitant du village, hôte touristique, propriétaire foncier, commerçant, voisin... « on a tout à y gagner ».

Stéphane BEAUPOUX,
adjoint délégué à l'environnement

La cantine de Clavette, bonne élève du compostage alimentaire



Depuis quelques semaines, les déchets alimentaires de la cantine scolaire ne terminent plus à la poubelle mais dans le ventre du Culbuto.

Les déchets alimentaires, soit une trentaine de kilos hebdomadaires, ne partent plus, avec les ordures ménagères, à l'usine d'incinération, mais à quelques mètres de la cantine, dans un gros cylindre à double corps et haut sur pattes : le Culbuto, composteur rotatif et motorisé hors sol. Ce composteur est idéal pour faciliter le travail et privilégier le confort du personnel en minimisant les troubles

musculo squelettiques. Il peut composter jusqu'à 200 kg de déchets alimentaires par semaine, en y ajoutant du broyat à hauteur de 20 à 30% du mélange. Quelques minutes de rotation quotidienne suffisent à brasser le tout pour favoriser la formation d'un pré-compost.

Après la mise en œuvre d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine et la revalorisation des biodéchets, c'est un geste pour l'environnement.

Stéphane BEAUPOUX,
adjoint délégué à l'environnement

L'avenir de Korian (Ancienne clinique gériatrique post hospitalisation)



Les locaux ont été abandonnés il y a environ un an. Des caméras avec détecteurs de mouvements et gadgets très technos pour éviter les pillages ou squats, ont été installés en attendant les travaux.

Korian, qui n'était pas directement propriétaire, a déménagé dans des locaux tout neufs situés dans la nouvelle zone d'Angoulins.

Un acquéreur s'était positionné dès le début, l'entreprise MAO IMMO SA, pour la rénovation complète et la

commercialisation de tous les espaces et bâtiments.

L'ensemble inclut un parc classé (Espace Boisé Classé) ; un château de la fin du XVIII^e et début XIX^e : une ancienne maison de gardien ; d'anciennes écuries dont une partie avait été convertie en locaux administratifs : un immeuble typique des années 60 greffé au château ; un grand parking ; un beau pigeonnier passablement ébranlé par le dernier tremblement de terre ; de grands murs de clôture, pour certains « fendus »...

L'ensemble est évidemment en mauvais état...

Le projet est d'environ trente logements de qualité, du deux pièces à de grands cinq pièces, prévus sur la totalité de l'habitat actuel - Les échanges entre la commune, le propriétaire et l'architecte sont pour l'instant très constructifs. Ils ont intégré beaucoup de nos soucis de préservation... Outre la rénovation complète des bâtiments qui n'interviendra qu'à l'obtention du permis, le projet a pour souci de garder les éléments existants y compris et surtout l'Espace Boisé

Classé, le pigeonnier et le Château - De plus, c'est important à savoir : il n'y aura pas de destruction...

La norme future de rénovation qui va s'appliquer dès janvier prochain, va conduire l'architecte à doubler, le plus souvent extérieurement, les bâtiments les moins beaux ou intérieurement pour le château. Des panneaux photovoltaïques seront déployés sur le parking actuel avec points de recharge pour véhicules électriques ; outre la remise en état du parc, des plantations supplémentaires sont également prévues sur la parcelle Ouest.

Evidemment le permis de construire, une fois accepté, sera consultable en mairie. Il est encore à l'instruction. Une réunion publique est prévue avec les riverains le plus rapidement possible, une fois les principales démarches réglementaires effectuées. Nous attendons le feu vert de la CDA.

Un flyer vous sera diffusé dès que possible.

Sylvie GUERRY-GAZEAU
maire@mairie-clavette.fr

Voie cyclable : enfin la voilà ! Livraison fin avril 2023

Le premier tronçon d'une promesse qui date du dernier mandat et qui figure dans les cartons de l'agglomération comme liaison structurante.

Les travaux de la VOIE CYCLABLE ou VOIE DOUCE commenceront le 3 janvier avec un aménagement amélioré de l'entrée de Clavette côté boulangerie. Le tronçon concerné sera entre Clavette et La Jarrie.

D'abord un grand merci aux familles Magnan et Petetin qui nous ont vendus le long de la départementale 108, sur leurs terres agricoles, une largeur de 6,50 m pour nous permettre de construire et d'arborer un itinéraire cyclable le plus direct possible vers l'entrée de La Jarrie en passant par le lotissement.

Elles ont également accepté la dernière modification d'itinéraire proposée par la Communauté d'agglomération qui nous permettra de raccorder la piste cyclable avec une zone bientôt en travaux, devant les maisons de Croix-Fort - Cette option se fera dès que le département de Charente-Maritime y aura créé une agglomération, avec trottoirs sécurisés, ralentisseurs, passages piétons. Le tout validé et programmé pour 2024/2025.



En attendant, l'itinéraire de la voie cyclable se fera grâce aux services de l'agglomération début 2023. Celle-ci passera provisoirement le long de la Départementale jusqu'aux premières maisons, puis les longera pour rejoindre le chemin rural public (dit Chemin du Bernage) qui passe derrière les maisons. De là, par le lotissement, elle entrera dans La Jarrie.

Premier objectif, le collège puis le centre-bourg et ses services et enfin la gare TER et Croix-Chapeau.

Côté Clavette, il était auparavant question d'utiliser un vieux chemin rural appartenant à la commune de Clavette (le Chemin du Pas de la Mule) - Ce chemin, envahi d'arbres et d'une végétation assez sauvage, a été identifié comme un lieu de biodiversité rare, non encore détruit sur notre commune et à préserver. Il ne sera donc pas utilisé.

A termes, c'est aussi tout un aménagement bien plus fonctionnel et sécurisé qui est prévu. Il traitera le rond-point et la création de continuité cyclable et piétonne pour desservir la zone de Croix-Fort sur Saint Médard d'Aunis.

Dès les premiers travaux engagés vers La Jarrie, nous devons travailler ensemble (Commune de Clavette et Communauté d'Agglomération de La Rochelle via ses services Mobilité et Foncier agricole) pour l'acquisition des bandes de terrains nécessaires le long de la départementale 108 en direction de Saint Rogatien.

Dans son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), l'agglomération a bien inscrit cette voie cyclable comme « structurante » pour les trajets domicile/travail des habitants de l'Aunis en direction de la zone de Périgny.

L'enjeu s'inscrit maintenant, en plus, comme un élément constitutif du programme La Rochelle Territoire Zéro Carbone 2040.

En attendant, nous espérons bien pouvoir, dès l'été prochain, par beau temps, proposer enfin un accès cycliste aux enfants du collège et à nos habitants « sportifs » ou simplement « promeneurs ».

Pour nous, c'est la concrétisation d'un rêve vieux de plus de 40 ans...

Sylvie GUERRY-GAZEAU
maire@mairie-clavette.fr



L'autisme, c'est quoi ?



L'autisme est un trouble neuro-développemental qui peut être découvert avant l'âge de 2 ans ou tout au long de la vie. L'autisme est un trouble qui dure toute la vie.

Aujourd'hui, il n'existe pas de médicament pour soigner l'autisme, mais grâce à un accompagnement adapté, on peut mieux vivre avec ce trouble.

3 éléments sont repérés dans l'autisme :

- La génétique.
- Le développement cérébral.
- Le comportement.

Ces 3 éléments sont constamment en lien, tout au long de la vie.

L'autisme se manifeste par :

- Des troubles de la communication.
- Des activités et des intérêts obsessionnels.
- Des comportements répétitifs.
- Une forte résistance au changement.

L'autisme se présente souvent par des hyper-sensibilités ou des hypo-sensibilités sensorielles.

Sensoriel, c'est ce qui concerne les 5 sens :

- L'ouïe, c'est le son.

- La vue, c'est la lumière et la couleur.
- Le toucher, c'est le contact physique avec une personne, un objet, une matière ou une texture.
- L'odorat, c'est l'odeur.
- Le goût, c'est la saveur des aliments.

Hyper-sensibilités : c'est une personne qui réagit de façon excessive aux stimulations sensorielles courantes.

Hypo-sensibilités : c'est une personne qui ne réagit pas ou réagit très peu aux stimulations sensorielles courantes.

Exemples de stimulations sensorielles courantes : l'éclairage d'une ampoule, l'odeur de plats cuisinés, le bruit de la circulation routière, la texture d'un vêtement...

L'autisme est souvent associé à d'autres troubles :

- L'épilepsie.
- L'hyperactivité.
- La déficience intellectuelle.
- Les troubles du sommeil et de l'alimentation.

Tous ces signes de l'autisme s'expriment à des degrés différents.

On estime que l'autisme toucherait 1 personne sur 100.

Source : Centre de Ressources Autisme Île-de-France (CRAIF)

Catherine NEUVIAL,
Vice-Présidente du CCAS

Je me présente : Naël

Je m'appelle Naël, j'ai 8 ans et j'habite 10 Fief Nouveau à Clavette depuis le début de l'année.

Je suis autiste et je ne parle pas.

Si vous me croisez SEUL dans la rue c'est que je me suis échappé !!!

Mes parents seront inquiets, alors pourriez-vous les aider à me retrouver en les contactant au 06 85 50 57 98 (M et M^{me} Loiseau).

UN GRAND MERCI !!!



CCAS – Repas des aînés

Ils étaient plus de 70 à participer au repas des aînés organisé par le CCAS dans la salle des fêtes de Clavette le dimanche 20 novembre.

Le repas, offert traditionnellement à nos séniors, est un rendez-vous très attendu. Il donne l'occasion de moments d'échanges et de convivialité, en se réunissant autour d'un bon repas préparé et servi cette année par le traiteur ARSONNEAU.

Très vite l'ambiance fut de la partie, grâce à Vinciane EGONNEAU et ses chansons reprises par tous. Nombreux ont pris plaisir à chanter, danser et s'amuser au rythme de son accordéon.

Les personnes ne pouvant se déplacer pour raisons médicales ont reçu un panier garni.

Catherine NEUVIAL,
Vice-Présidente du CCAS



Projet artistique pour les écoles du RPI Clavette-Montroy

Cette année, les écoles du RPI ainsi que l'AFR de Bourgneuf et PAPJ participent à un projet commun : le cabaret percussif avec la Compagnie Toumback.

L'objectif est de créer, de façonner et de vivre le son avec son corps. Bouger, s'exprimer en groupe en chantant, en dansant, ressentir le rythme avec son corps et le piloter avec sa voix.

Le groupe d'enfants formera un ensemble, pour devenir un orchestre, avec comme seul instrument : le corps.

Plusieurs étapes à ce projet :

En janvier : les élèves des deux écoles découvriront le spectacle « Quand est-ce qu'on danse ? » dans la salle des fêtes de Montroy.

De février à juin : La compagnie Toumback interviendra dans chaque classe (8x1h ou 1h30 pour les élèves de Clavette) afin de faire découvrir aux élèves les percussions corporelles, et de faire une création artistique de groupe. Ces créations seront présentées lors du cabaret percussif.

Fin juin : le cabaret percussif réunira les deux communes de Clavette et Montroy autour d'un bal dansant percussif, les élèves interviendront et présenteront leur production.

Aurélié ESCOLAR,
directrice de l'école Pierre Perret



La Compagnie Toumback : présentation

La Compagnie TOUMBACK est une association de spectacle vivant, créée en 2006 par Stéphane Grosjean. Au cœur de recherches autour de la sensation du rythme, Toumback est également un projet d'expérimentations artistiques et pédagogiques basé sur les percussions corporelles. La compagnie a la volonté de réduire la frontière entre la musique et la danse pour inventer une forme hybride où l'on fait de la musique avec son corps et l'on danse avec son instrument. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter leur site internet www.toumback.com.

Les ateliers dans les écoles seront accompagnés de spectacles pour et avec les enfants. **En janvier 2023**, les 255 élèves des deux écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Clavette/Montroy vont découvrir le spectacle « Quand est-ce qu'on danse ? » du Duo Berimba mettant en scène les percussions corporelles dans sa version jeune public. Cette création invente un style original où tout n'est que rythmes et mouvements en revisitant des esthétiques où la danse est indissociable de la musique comme le flamenco et la musique cubaine. Il aura lieu à la salle des fêtes de Montroy avec deux représentations pour pouvoir accueillir tous les enfants.

L'année scolaire 2022-2023 se terminera par un spectacle en plein air, le CABARET PERCUSSIF de Toumback, avec quatre artistes sur scène dont deux meneurs de clap, un beat-boxeur et un musicien à la guitare et accordéon sur des musiques qui font référence aux ambiances d'aujourd'hui et d'antan. Les enfants seront invités à reproduire quelques pas de danse et des percussions corporelles assimilés pendant les ateliers tout au long de l'année. Il aura lieu **le 23 juin 2023 sur la Place du Pressoir à Clavette** à l'occasion de la fête des deux écoles des villages de Clavette et Montroy. Cette dernière étape permet de finaliser le projet artistique et la création. Cette restitution sera jouée en première partie du spectacle, un moment fort autour de créations d'un jeune public amateur et d'un spectacle professionnel.

La Mairie de Clavette et la Mairie de Montroy prendront en charge les financements et les demandes de subventions auprès du Département de la Charente Maritime dans le cadre du dispositif d'aide à la diffusion culturelle et auprès de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle grâce au fonds de soutien aux manifestations communales.

Nathalie CONIL,
adjointe déléguée aux affaires scolaires

Cette photo a été prise à Clavette, mais où ? A vous de jouer !

Trouvez où est gravé ce graffiti datant de 1789, prenez-vous en photo avec et envoyez-la à infos@mairie-clavette.fr. Les photos seront publiées dans le prochain Tambour !

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
adjointe déléguée à la vie du village et Camille PABOIS





2022 et le retour des animations communales



Les animations ont été malmenées depuis la pandémie. Le climat froid a perturbé la fête de fin d'année du 21 décembre dernier poussant la compagnie Donin à déclarer forfait les doigts gelés. Puis l'excès inverse au 14 juillet nous a poussé à transférer la fête du village au 4 septembre pour cause de canicule.

Pour cette édition de **fête du village**, ce sont les « Toochatoo » qui ont animé l'après-midi, avec enthousiasme, leurs voix superbes et d'excellents musiciens. Leur répertoire s'est adapté à la demande du public et ils ont fait danser les plus intrépides. Une pause a permis la démonstration de twirling bâton avec la jeune espoir clavetaise Océane HENAFF.

Le samedi 29 octobre, suite au très beau succès de sa première édition en 2021, Clavette a de nouveau fêté Halloween. **La balade « Les contes des 6 trouilles »** a rassemblé petits et grands autour des conteurs des Paroles Vagabondes qui avaient concoctés 6 histoires effrayantes...

Des habitants avaient participé en décorant leurs maisons de citrouilles ou d'inquiétants éléments. Jacqueline, riveraine du chemin de la Cave, avait créé un monde phénoménal pour accueillir tous ces enfants en fanfare et leur distribuer les bonbons tant attendus. Ensuite, une soupe de citrouille faite par deux sorcières de vos élus a été très appréciée, plusieurs enfants en ont repris 3 ou 4 fois !!! Mais elles n'ont pas donné leur recette, hihhi...

Frustré de sa prestation du mois de décembre, la compagnie Donin est revenue pour faire danser tous les petits et leurs parents. Quel bonheur de voir tout ce petit monde en effervescence ! Tous nous ont donné rendez-vous à l'édition 2023.

Le montage des tivolis pour la fête du village et autres manifestations demande de nombreux bras. Merci à ceux qui se proposent pour prêter mains fortes à ces occasions.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN,
adjointe déléguée à la vie du village



Votre bibliothèque GRATUITE POUR TOUS



La bibliothèque municipale fait partie du réseau de bibliothèques de la CDA de La Rochelle, composé de 12 bibliothèques à ce jour.

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier car, après ces deux années « covid », vous avez repris le chemin de votre bibliothèque municipale, et même nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux lecteurs et lectrices.

Avec notre rayon BD adultes et Mangas nous découvrons un nouveau lectorat : de jeunes hommes, souvent des papas accompagnés de leurs enfants. Nous sommes ravis.

NOUVEAU : à partir de janvier 2023, si vous n'êtes pas mobiles, nous pouvons vous porter les livres que vous aurez choisis. Ce service est proposé aux Clavetaises et Clavetais qui sont inscrits à la bibliothèque.

Le portage à domicile a lieu le premier mercredi du mois entre 15h et 16h.

Pour choisir vos livres, allez sur notre portail <https://cdalarochelle.bibli.fr/>, ensuite, allez sur « bibliothèques » puis sur « Clavette », cliquez sur « Parcourez les rayons de la bibliothèque ». Vous avez un titre ou un auteur en tête ou faites une recherche, explorez les rayons...

Sur ce portail vous avez nos dernières informations : nouveautés et animations.

Vous pouvez voir votre compte (demandez-nous votre identifiant) : vos emprunts actuels et ceux que vous avez fait dans les six derniers mois, et réserver un livre, qui serait déjà emprunté.

« Histoires pour les petites oreilles » : tous les premiers mercredis de chaque mois, à 11h, c'est une animation pour les petits, contes, histoires, livres lus, kamishibais ! Les enfants, accompagnés de leurs parents, grands-parents, taties, tontons, nounous et même nounours sont les bienvenus !

Animation « 6 heures autour des mots » : le samedi 28 janvier 2023, la bibliothèque organise à la salle des fêtes de Clavette un après-midi « 6 heures autour des mots ». Nous aurons un atelier d'écriture « Famille », des lectures

à haute voix, un concours de lecture rapide pour les enfants, une exposition, des jeux avec les mots, des contes, un troc livres, des quizz etc...

Les bénévoles de la bibliothèque : Chantal, Carmen, Evelyne, Jocelyne, Martine, Sylviane et Patrick vous accueillent les :

- mercredi de 16h00 à 19h00
- vendredi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h30 à 12h30

bibliothequedeclavette@gmail.com

Téléphone (heures d'ouverture) :
05 46 35 33 13

Patrick QUINTIN,
responsable de la bibliothèque



Nouveau bureau de l'Association des Parents d'Élèves (APE)

Valérie, Laure, Bertrand et Mathilde : Nous représentons le nouveau bureau de l'association de parents d'élèves de l'école de Clavette et de Montroy. Nous travaillons de façon collaborative avec tous les bénévoles qui souhaitent s'engager pour cette association et bien sûr avec l'aide précieuse de l'ancien bureau. L'objectif de l'APE est d'organiser **des événements conviviaux** pour les enfants des deux écoles (fête d'Halloween, carnaval, kermesse...) et de **collecter des fonds** par le biais de ces manifestations pour financer les projets pédagogiques et sorties des deux écoles (intervenants, matériel...) selon les besoins définis en début d'année.

Mais pour réussir cette super mission, nous avons besoin de votre aide en tant que bénévole lors des manifestations, mais aussi de votre participation aux événements avec vos familles. N'hésitez pas à nous contacter pour participer avec nous selon vos disponibilités !

Le comité de jumelage franco-allemand : Le séjour de nos amis du Dithmarschen du 23 avril au 1^{er} mai 2022



Cette année, nos amis étaient attendus à Clavette où ils sont arrivés en fin de journée, le samedi 23 avril. Après une réception et un habituel pot de bienvenue à la salle des fêtes de Clavette, le programme de la semaine leur a été remis.

Après un dimanche libre en famille, la semaine s'est déroulée par les visites suivantes :

- Le grand parcours du Puy du Fou
- Le parc oriental de Maulévrier (Maine et Loire)
- Le train des mouettes

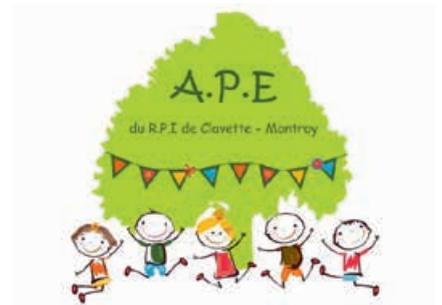
Après 40 années d'échange les sujets de visites en Charente Maritime viennent à manquer, c'est pourquoi nous allons

Prochain rendez-vous à ne pas manquer : la Boum des Rois & des Reines vendredi 13 janvier dans la salle des fêtes de Montroy après l'école !

Vous trouverez ci-dessous une petite présentation de chacun d'entre nous :

« Bonjour, je me présente, Bertrand, le nouveau co-président de l'APE avec ma conjointe Mathilde. Pour me trouver, c'est simple : j'accompagne notre petite fille Alice tous les matins à l'école de Montroy en petite section et je cours pour ne pas être en retard ! Vraiment ravi de prendre le relais et de continuer à faire vivre l'APE. A très vite ! »

« Bonjour, je suis Mathilde, la nouvelle co-présidente de l'APE avec mon conjoint Bertrand. Notre petite fille Alice est en PS avec Maîtresse Bérengère. Si vous voyez une nounou avec un baby wagon orange rempli de bébés à la descente du bus, c'est moi ! »



N'hésitez pas à venir me saluer et échanger quelques mots !

Valérie, nouvelle trésorière de l'APE. Maman de Maël en CM2 et de Simon et Hugo en CE1 accompagnée par Marie, Co-trésorière, déjà présente dans l'ancien bureau.

Et enfin, Laure, la nouvelle secrétaire, Maman de Capucine en PS et de Louise en CP.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des propositions : apeclavettemontroy@gmail.com

Et suivez-nous :

 @apeclavettemontroy17

L'Association des Parents d'Élèves

La rentrée des Petits Loups



L'équipe des petits Loups est fière de sa réussite.

Notre but : initier pour la 11^e année le football aux garçons et filles de 3 à 6 ans au parc multisports de Clavette,

de 10h30 à 12h tous les samedis matin, de septembre à juillet, été comme hiver, pendant toutes les vacances scolaires sauf Noël.

Cette année encore il y a un effectif de 20 enfants. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire ou venir découvrir les ateliers. Nous accueillons les loulous de toutes les communes (garçons et filles). Mon équipe et moi-même remercions la municipalité de mettre à disposition cet espace sportif.

N'hésitez pas à prendre des renseignements pour cette année ou l'année prochaine.

Christophe VANPOUCHE,
Président
06 16 48 81 79

Jean-Claude HAHUSSEAU,
Président



Hatha Yoga à la salle des fêtes

Les mardis de 10h à 11h15.

Tous niveaux et cours d'essai gratuit !

Le professeur, Senthilkumar Ponnusamy, appelé « Senthil », est arrivé d'Inde du sud il y a 8 ans, 20 ans d'expérience sur l'enseignement de Yoga et Méditation. Il est « Maître de Yoga » traditionnel dans son pays natal et a été formé par un Swami (Grand Maître) selon la tradition du Vedanta Yoga de la fédération indienne de Yoga. Le Hatha-Yoga pratiqué est classique et chaque séance comprend des postures (asanas), des techniques respiratoires et de relaxation, de la méditation et des mantras (petits chants) pour un travail et un équilibre intégré du corps, de l'esprit et du spirituel.

Il propose une séance hebdomadaire le mardi matin de 10h à 11h15 dans la salle des fêtes depuis septembre 2017. Après un cours d'essai gratuit, l'abonnement se fait par trimestre ou à l'année. Inscription toute l'année !

« La pratique du Yoga purifie et renforce le physique, le mental et l'énergie spirituelle. Elle permet à ces trois composants d'être en harmonie pour une meilleure santé et plus de joie ». Senthil (YSR Yoga)

Contact :

06 95 72 73 99

ysryoga@gmail.com

Facebook : Senthil Ysr-yoga La Rochelle

www.ysryoga.fr

Professeur de Yoga de l'Association

Café blanc



Gym santé kiné

Pour la 2^e année consécutive, Tuong Vi, kiné, anime des cours de Gymnastique Médicale orientée pour les seniors désireux de maintenir de bonnes capacités physiques pour vieillir en pleine forme. Cela se passe dans la salle des fêtes de Clavette tous les jeudis matin de 11h à 12h, dans une ambiance conviviale mais travaillieuse ! Il reste encore une ou deux places pour rejoindre le groupe.

Tuong Vi
06 46 83 30 80

Le Comité des fêtes : nouveaux membres et le plein d'animations !



Le Comité des fêtes de Clavette a tenu son assemblée générale le 24 octobre dernier dans la salle des fêtes. Lors de cette assemblée, on a pu noter du changement parmi les membres du bureau : Nous souhaitons la bienvenue à Catherine Rossignol qui prend la place de secrétaire et Caroline Poupard Locteau désormais vice trésorière du Comité. Nadine Snoëk quant à elle, évolue au poste de trésorière.

Le bilan comptable a été fait ainsi qu'un récapitulatif des animations qui se sont déroulées au cours de l'année. La convivialité et le dynamisme véhiculés par les différents rendez-vous proposés aux clavetais(es) nous

donnent envie de continuer sur cette voie, il n'en ressort que du positif.

Des animations sont déjà prévues pour le premier trimestre 2023 tels que le concours de belote du 12 février prochain, la fête de la St Patrick, la chasse aux œufs et bien d'autres encore !

Les bénévoles vont bon train, les propositions et les idées bouillonnent. C'est un vrai plaisir d'œuvrer pour notre commune !

Merci à toute l'équipe sans qui le Comité des fêtes ne pourrait pas exister. Merci aux agents communaux, et bien sûr merci aux habitant(es) qui participent de plus en plus nombreux à toutes nos manifestations.

Grégory DUBOURNET, *Président*
06 19 26 69 80
comitedesfetesclavette@gmail.com



Les sens de la vie



Non ne vous emballez pas, ce n'est pas une énième réflexion sur l'essence de notre vie de tous les jours. Pourtant il y aurait des choses à dire car la situation à nos pompes à essence ne nous aide pas à recharger nos batteries, qui manquent sérieusement de prises...

Le moteur de nos vies, ce qui nous fait avancer, c'est quand même le SENS que l'on veut donner à cette vie pendant notre passage sur terre.

Pour parcourir tout ce long chemin, il nous faut nous appuyer sur les 5 sens

que la nature nous a donnés : l'odorat, l'ouïe, le goût, le toucher, la vue... Des choses sans trop d'importance prises séparément mais qui, collectivement nous aident à traverser notre existence.

Un couple reflète bien l'optimisation de ces 5 sens et la nécessité de ne jamais les oublier, ou comment en faire une force, sûrement grâce à leur sixième sens ! La famille Pillard.

L'odorat : Jacqueline, fleuriste pendant des années à La Jarne, savait mélanger les parfums et les couleurs. On venait de très loin pour ses compositions florales. Des fleurs parfumées et gaies qu'Alain cultivait sous sa grande serre...

L'ouïe : Alain est musicien, ils sont chanteurs (et danseurs) - On le retrouvait avec son groupe tous les week-ends sur scène dans toute la Charente-Maritime. Maintenant encore, on les retrouve tous les deux, souvent bénévoles pour la commune ou pour le plaisir, à animer les moments musicaux ou festifs.

Le goût : le goût des belles choses et des bonnes choses, toujours aussi conviviaux... Ils savent rendre leurs visiteurs, amis et proches, gourmands et heureux.

Le toucher : la reine du loisir créatif, de la transformation, de ce qu'on appelle aujourd'hui l'économie circulaire... Comment à deux ils transforment le banal en beau ou en magique.

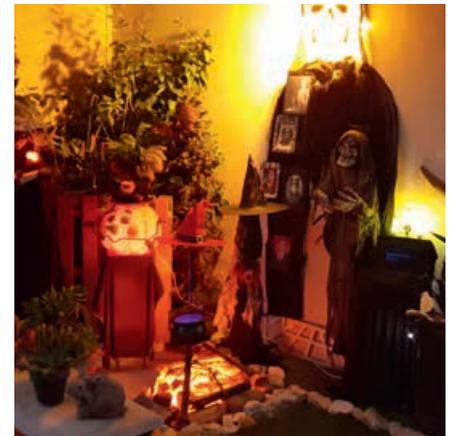
Grands bénévoles de plusieurs associations, on leur doit souvent nos décorations.

La vue : les Clavetais les découvrent tous les ans pour la dernière et la plus impressionnante étape d'Halloween ou plus calmement pour Noël.

Ils sont comme nous...

Dans la vie il y a des mauvais moments à passer, c'est sûr, mais il y a aussi de grands moments, des bonheurs inoubliables qui font aimer la vie. Pour moi ce sera... la clôture du bal des anciens en 2021, pleine d'émotion devant un couple très âgé dansant (conduit par le papa de Jacqueline).

Gilles GAZEAU



Un moyen-duc s'invite dans mon jardin

Je devine d'abord la forme sombre dans l'eucalyptus. Quelle surprise, un hibou moyen duc ! Pas si farouche ce hibou, ou pas plus inquiet par ma présence (c'est mon jardin quand même !). Ma fille sort son appareil photo, elle shoote donc ce rapace qui se laisse même un peu approcher, une chouette rencontre.

Le hibou moyen-duc chasse la nuit et se repose la journée, jouant des motifs de son plumage pour se fondre dans les branchages. Quand il est en alerte, il redresse ses deux grandes aigrettes, « les hiboux exhibent des aigrettes, pas les chouettes ».

Autre idée reçue très courante : les chouettes ne sont pas les femelles des hiboux !

Stéphane BEAUPOUX,
adjoint délégué à l'environnement



Chers habitants,

A ce jour, le 20 octobre, cela fait 2 ans et demi que le conseil municipal est en place. En nous engageant pour et avec notre village, c'est du sérieux.

Pour notre premier conseil municipal, nous avons eu à notre connaissance une charte de l' élu local à lire. L'alinéa 6 dit ceci : « l' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérante et des instances au sein desquelles il a été désigné. »

Le renouveau et le dynamisme dans le village sont là, certes, mais l'investissement des 15 élus faiblit. Nous avons le sentiment que tout est géré par les adjoints et les délégués. Non pas qu'ils fassent du mauvais travail, au contraire, mais les

conseils municipaux se suivent et se ressemblent. Les présents et les absents sont souvent les mêmes. Difficile d'être dans des débats démocratiques quand les commissions se passent parfois en tête à tête ou que les mails sont à sens uniques (parce que sans réponses) ! les comptes-rendus des conseils municipaux le démontrent.

De cela, nous avons alerté Madame le Maire. Des contacts ont été pris avec les élus concernés. Nous attendons les retours, affaire à suivre...

Nous restons à votre écoute.

Delphine DUBOURNET, Jean-Jacques SNOËK
et Christophe MICOINE



« Demandez Angela »

Déployé pour la première fois sur le territoire de l'Agglomération, le dispositif « Demandez Angela » s'appuie sur un réseau de commerçants et d'établissements de nuit volontaires qui s'engagent à venir en aide à une personne qui se sent en danger. L'objectif est de créer un réseau de lieux sûrs, identifiés par un sticker sur les vitrines.

Pour en savoir plus :
arretonslesviolences.gouv.fr

Source : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Faire du Géocaching avec Terra Aventura



En avez-vous déjà entendu parler ?

« Le Géocaching est une activité de plein air consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boites cachées par d'autres personnes. »

Nous avons donc tenté l'expérience avec l'application Terra Aventura qui propose des parcours d'exploration en Nouvelle-Aquitaine, par une belle journée ensoleillée de novembre.

Pour débiter, nous nous sommes garés sur un parking gratuit, indiqué par

l'application et à proximité du lieu de départ.

Alors que nous allons régulièrement à cet endroit, nous avons vite pris conscience que nous ne connaissions pas tant que ça son histoire et ce lieu. Le géocaching nous a ainsi permis, à travers les informations et les questions, de les (re)découvrir lors d'un moment convivial, ludique et instructif à partager entre amis, en famille ou même avec les inconnus que l'on croise.

Pour clôturer cette belle balade, n'hésitez pas à aller vous désaltérer et/ou vous restaurer en admirant le paysage.

En conclusion, c'est un beau moment qui permet de découvrir ou de redécouvrir un lieu. Néanmoins, nous avons relevé quelques points à améliorer tel que le fait qu'une personne de l'équipe doive être régulièrement sur le téléphone.

Source : france-geocaching.fr

Anaëlle et Fabienne,
clavetaises

La Fresque du Climat

J'ai eu le plaisir de participer le 11 octobre dernier, à une session d'animation organisée dans les locaux de la CDA de La Rochelle par L'Association « La Fresque du Climat ».

Cette Association internationale créée en 2018 a pour but de sensibiliser tous les publics afin de mieux comprendre les causes et conséquences du dérèglement climatique.

Les sessions composées d'une dizaine de participants en moyenne, organisées en séquences ludiques, favorisent les échanges entre chacun en abordant un panel très large des différentes causes et incidences du changement climatique : carbone, eau, gaz à effet de serre, énergies fossiles, déforestation, etc.

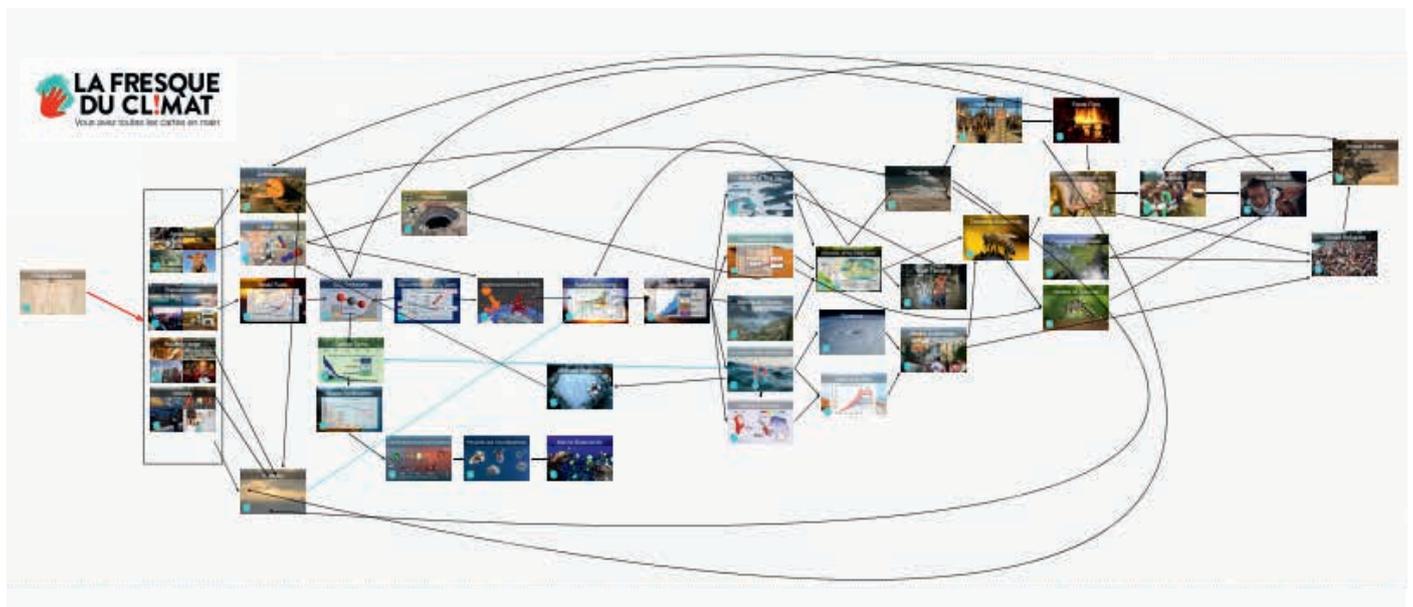
Elles permettent entre autres, de mettre en évidence certaines « idées reçues » et de s'apercevoir que les actions à mener à titre individuel ne sont pas aussi contraignantes qu'on l'imagine.

Au final, chacun peut avoir une meilleure vision de ces différents sujets et agir ou réagir en conséquence sur son comportement individuel ou sa stratégie collective.

Il n'est pas encore trop tard si chacun fait un effort, dès maintenant.

Pour en savoir plus : fresqueduclimat.org

Jean-Paul BILLAC,
clavetais



Séniors : Attention aux arnaques !

Les arnaques et escroqueries sont quotidiennes et les personnes âgées sont une cible de choix.

Conseils pour les éviter :

Au domicile :

Equiper sa porte d'un entrebâilleur

Ne pas laisser entrer d'inconnus sans avoir exigé une carte professionnelle, même s'ils portent un uniforme. En cas de refus ou de doute, ne pas les laisser entrer

Si la personne est à l'intérieur :

Ne pas la quitter des yeux

Solliciter la présence d'un voisin

Ne pas communiquer ses coordonnées bancaires, ni l'emplacement de son argent ou de ses bijoux

Autres situations :

En cas d'appel téléphonique ou de mail suspect d'une personne se faisant passer pour un proche, prétexter la rappeler ultérieurement puis vérifier la situation auprès de ses proches

Supprimer tous les mails louches, ne jamais communiquer ses coordonnées et mots de passe

Les peines sont portées à 7 ans d'emprisonnement et à 750 000 euros d'amende lorsque l'escroquerie est réalisée sur une personne vulnérable.

Source : site de la Préfecture de l'Ain

Catherine NEUVIAL,
Vice-Présidente du CCAS



Vous louez occasionnellement votre logement ? Respectez la réglementation, pensez à vous déclarer sur declaloc.fr



Vous louez votre résidence principale (dans la limite de 120 jours par an) votre résidence secondaire ou une partie de votre logement (pour des périodes inférieures à 3 mois consécutifs) ?

- Déclarez votre bien sur declaloc.fr ;
- Vous obtenez un numéro d'enregistrement à présenter sur toutes les plateformes de réservation (Airbnb, Abritel, Booking, etc.) ;
- Chaque mois, enregistrez sur le site agglolarochelle.taxesejour.fr le nombre de nuitées commercialisées ;
- Chaque trimestre, réglez la taxe de séjour collectée.

ATTENTION : Si vous mettez votre bien en location exclusivement via les opérateurs numériques, ces plateformes de réservation en ligne collectent directement la taxe de séjour auprès des clients. Vous devez toutefois créer votre compte en ligne. Dans tous les cas, il est conseillé de vérifier auprès de votre prestataire qu'il collecte bien la taxe de séjour pour votre compte selon la réglementation applicable sur notre territoire.

Source : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Camille PABOIS

Pensez à vérifier et à prévoir :

- des poubelles
- des places de stationnement
- ... suffisantes !

Salle des fêtes à louer !



Pour vos réunions de famille, goûters d'anniversaire ou tout autre événement en journée, vous avez la possibilité de louer la salle des fêtes, située chemin des Billettes.

D'une surface de 200m² environ, elle peut accueillir jusqu'à 90 personnes. Elle est composée d'un bar-cuisine aménagé et d'une scène de spectacle.

NOUVEAU : la salle des fêtes est désormais équipée d'une rampe PMR amovible. En cas de besoin, il suffit de prévenir la mairie en amont afin de prévoir son installation.

A noter que pour des soucis de respect du voisinage, l'utilisation de la salle est possible uniquement jusqu'à 22h.

Un défibrillateur est désormais présent à la salle des fêtes.

Camille PABOIS





Le service départemental d'action sociale de la Charente-Maritime : un service social de proximité



Le service départemental d'action sociale répond à une véritable mission de service public de proximité en assurant l'accueil et l'accompagnement des plus fragiles, en milieu rural comme en milieu urbain.

2 grands principes :

- des **services gratuits** ouverts à

tous et soumis au secret professionnel

Lieux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, les Délégations territoriales regroupent les services d'action sociale et médico-sociale du Département, à proximité de la population.

Elles réalisent un accueil physique et téléphonique des usagers, conduisent une évaluation sociale de leur situation et proposent de nombreuses actions pour les soutenir : accompagnement social, éducatif ou médico-social, aide

éducative budgétaire, accompagnement lié au logement, vers l'insertion professionnelle...

- des **équipes de professionnels** pour accueillir et accompagner

En fonction de leurs besoins, les usagers bénéficient d'une aide ou d'un suivi médico-social individualisés et dispensés par des équipes de professionnels qualifiés, disponibles et réactifs, présentes sur tout le territoire.

Ces équipes sont constituées de médecins, sage-femmes, puéricultrices, infirmières, éducateurs, conseillers économique et social, conseillers insertion, assistantes sociales.

La commune de Clavette dépend du Pôle Sud. Prenez rendez-vous au 05 17 83 44 82.

Source : plaquette info du service départemental d'action sociale 17

Catherine NEUVIAL,
Vice-Présidente du CCAS

La Boussole des Jeunes est lancée !



Toutes les infos centralisées sur un même site pour les 15-30 ans.

Fonctionnant par thématiques telles que : la santé, le logement, l'emploi, la formation, la mobilité internationale... Les jeunes trouveront une réponse et pourront avoir un interlocuteur qui leur répondra pendant les jours ouvrés.

Pour les professionnels qui enrichiront le site, partenaires, ambassadeurs, c'est un moyen de se faire connaître, d'évoluer, de coopérer et de communiquer.

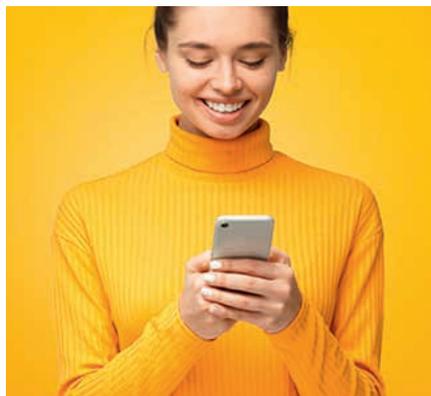
Le site internet :

boussole.jeunes.gouv.fr

Nathalie CONIL
adjointe déléguée aux affaires scolaires

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
adjointe déléguée à la vie du village

Mobilisation pour offrir des stages aux élèves de 3^e



Actuellement, de nombreux élèves Charentais-maritimes de 3^e sont à la recherche d'un **stage d'observation**.

Le Département de la Charente-Maritime a mis en place une plateforme en ligne pour faciliter l'accès au stage de découverte du monde professionnel, obligatoire pour tous les élèves de 3^e. Il vous suffit de créer votre compte, consultez les offres disponibles et déposez vos candidatures.

Vous avez une entreprise ? ou vous souhaitez proposer à votre employeur d'accueillir un stagiaire ? Inscrivez-vous sur le site stage3eme.charente-maritime.fr pour proposer des stages.

N'oublions pas que les stagiaires d'aujourd'hui seront les salariés de demain.

Nathalie CONIL
adjointe déléguée aux affaires scolaires

Ouverture d'un accueil de proximité des Finances Publiques à La Jarrie

Depuis le 1^{er} décembre, la Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente-Maritime (DDFiP 17) densifie son maillage d'accueil de proximité en proposant un nouvel accueil de proximité **sur RDV tous les jeudis matin de 9h à 12h dans les locaux de la Mairie de La Jarrie, place de la mairie.**

Pour ce nouvel accueil de proximité, la prise de rendez-vous, obligatoire, s'effectue au minimum 48 heures à l'avance :

- Après de la France-services de La Jarrie (Bureau de Poste de La Jarrie) sur place ou en appelant le 05 46 31 82 77.

- Directement sur le site www.impots.gouv.fr, sans authentification, en cliquant sur le bouton « Contact et RDV » (en haut à droite de l'écran d'accueil).

- En appelant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service gratuit + coût de l'appel).

Cet accueil est assuré par un agent des Finances Publiques qui répondra à toutes les questions liées aux finances publiques, fiscalité mais également factures des collectivités locales et amendes.



agenda

JANVIER

● **Histoires pour les petites oreilles**
mercredi 4 janvier, 11h
 école Pierre Perret

● **Vœux du Maire**
vendredi 6 janvier, 18h30
 salle des fêtes

● **Boum des rois et des reines**
vendredi 13 janvier
 salle des fêtes de Montroy

● **Assemblée Générale du comité de jumelage**
dimanche 20 janvier, 10h30
 salle des fêtes

● **6 heures autour des mots**
samedi 28 janvier
 salle des fêtes

FÉVRIER

● **Histoires pour les petites oreilles**
mercredi 1^{er} février, 11h
 école Pierre Perret

● **Concours de belote**
dimanche 12 février
 salle des fêtes

MARS

● **Histoires pour les petites oreilles**
mercredi 1^{er} mars, 11h
 école Pierre Perret

● **Fête de la Saint Patrick**
vendredi 17 mars
 salle des fêtes

AVRIL

● **Histoires pour les petites oreilles**
mercredi 5 avril, 11h
 école Pierre Perret

● **Chasse aux œufs**

MAI

● **Histoires pour les petites oreilles**
mercredi 3 mai, 11h
 école Pierre Perret

JUIN

● **Histoires pour les petites oreilles**
mercredi 7 juin, 11h
 école Pierre Perret

● **Cabaret Toumbac**
vendredi 23 juin
 place du Pressoir

JUILLET

● **Fête du village**
vendredi 14 juillet
 place du Pressoir

MAIRIE DE CLAVETTE

Lundi 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mardi 8h30-12h00

Mercredi 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi 8h30-12h00

Vendredi 8h30-12h00 et 13h30-16h30

05 46 35 81 57

infos@mairie-clavette.fr

www.clavette.fr



Mairie de Clavette 17220



PanneauPocket Clavette



Mairie Clavette

NUMÉROS UTILES

SERVICES

Accueils de loisirs :

• AFR Bourgneuf.....	05 46 55 01 83
• La Jarrie.....	05 46 35 84 11
• CS Dompierre sur Mer - Sainte Soule.....	05 46 35 38 97
• Centre de Cheusse (+ 6 ans).....	05 46 55 09 80
Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale	{ (jour) 06 70 80 88 91 (nuit) 05 46 41 32 32
Assistante de vie et socio-esthéticienne Valérie HIOT.....	
Assistante sociale.....	06 22 17 54 31
Association d'aide à l'emploi.....	05 17 83 44 60
	05 46 27 53 07
	05 46 35 92 52

Cabinet infirmier :

• Mylène VALERIUS.....	07 85 55 57 01
• Fanny BALLANGER.....	06 98 05 18 36
Cabinet masseurs-kinésithérapeutes D.E.....	05 46 67 37 62
• Tuong Vi TRAN, Thibaud RAVET et Antoine DELETANG) CDA La Rochelle.....	05 46 30 34 00

Centre Départemental d'Informations

Jeunesse.....	05 46 41 16 36
Collège La Jarrie.....	05 46 35 90 54
Conciliateur de justice.....	06 84 40 36 47
Déchèterie.....	08 00 53 58 44
École de Clavette.....	05 46 35 33 53
École de Montroy.....	05 46 55 07 56
Gendarmerie La Jarrie.....	05 46 35 80 06
Mission locale.....	05 46 27 65 20
Multi-accueil La Ribambelle (La Jarrie).....	05 46 00 87 00
PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes).....	05 46 01 97 69
Passeport Privilèges (Easy Pass).....	06 40 21 00 64
Presbytère d'Aigrefeuille.....	05 46 35 51 01
Protection Civile de Charente-Maritime.....	06 52 49 84 34
Relais d'Assistants Maternelles (La Jarrie).....	05 46 00 87 02
RESE.....	05 46 35 68 24
SIVOM de la Plaine d'Aunis.....	05 17 67 15 10
Taxi de Clavette.....	06 84 75 69 64
UDAF (médiation familiale).....	05 46 28 36 00

ASSOCIATIONS

ACCA (Association de chasse).....	06 61 59 20 78
Association de jumelage franco-allemand.....	05 46 35 91 10
Association des Parents d'Élèves	
Clavette-Montroy.....	06 73 65 64 44
Comité des fêtes.....	06 19 26 69 80
Les Petits Loups (football 3/6 ans).....	06 16 48 81 79

COMMERÇANTS / ARTISANS

Arroscope (piscine, arrosage).....	05 46 34 30 80
Boulangerie Le Jeun'Épi.....	05 46 35 00 01
Chambres d'hôtes « La Collégiale ».....	06 87 68 49 12
Coiffeuse à domicile Corinne MARTIN.....	06 89 94 32 06
Coiffeuse à domicile L'Art d'une coupe.....	07 68 34 42 11
Coiffeuse Lu'Ni Coiff (salon).....	09 53 86 31 85
Coudreau Agencement (rénovation).....	06 49 10 89 03
Dandonneau Dominique (primeur).....	05 46 67 50 49
Easy Permis (auto-école).....	06 88 46 98 78
Enfant Eco-Chic.....	06 40 91 62 97
Fleuriste « Les filles à marier ».....	09 67 44 51 79
In'Pose.....	06 09 26 16 72
Isabelle Orsini « Ressource et Bien-Être ».....	06 28 04 41 47
JBG (réparation navale).....	06 62 26 21 93
Kiki Pizz.....	05 46 35 13 97
La Cuillère d'Olives (traiteur oriental).....	05 16 49 05 36
La Ferme de Pommerou (salle de réception, ranch).....	06 33 17 00 19
Le café de la Paix.....	05 46 35 87 17
L'Échappée Deuche (visites touristiques).....	06 10 80 77 53
L'O-Ré du Bois (menuisier).....	06 75 57 02 12
Noël Climatisation.....	07 49 43 00 01
Sarl Freddy MARTIN.....	06 07 24 69 36
Vincent Sport Santé.....	06 99 46 02 99

Cette liste n'est pas exhaustive, merci de nous signaler tout complément ou modification